

Résumé de l'exposé stratégique sur l'Asie centrale, l'Asie du Sud-Ouest, l'Afrique du Nord et le Moyen-Orient (CASWANAME)

**Comité permanent
20^e réunion
12-14 mars 2001**

1. L'année 2000 n'a enregistré que des progrès négligeables dans la recherche de solutions durables au CASWANAME. Non seulement aucune solution n'a été trouvée aux conflits prolongés dans un certain nombre de régions mais, dans certains cas, ces conflits ont été aggravés par des obstacles politiques ou naturels, créant davantage de déplacements et de souffrances.
2. Par ailleurs, la réduction des ressources disponibles pour la région a contraint à couper l'assistance aux plus vulnérables, ce qui a diminué les activités en faveur des femmes et des enfants, y compris l'aide financière et l'enseignement primaire dispensés aux réfugiés urbains. Ces dernières années, nous avons dit que nous devions faire plus avec moins. L'heure est venue de se rendre compte que nous pouvons seulement faire moins avec moins et des choix difficiles ont dû être opérés au cours de l'année passée. D'autres choix plus douloureux encore nous attendent pour l'année qui vient.
3. Dans ce contexte, la forte tradition d'hospitalité dans toute la région, comme en témoigne l'accueil de populations réfugiées importantes et moins importantes depuis de nombreuses années, commence à donner des signes de fatigue. Dans la mesure où les pays hôtes ne voient aucune solution internationale en vue et dans la mesure où le partage de la charge n'est pas équitable, l'hospitalité est remise en question et les nouveaux arrivants ne sont pas accueillis à bras ouverts.

A. Défis

4. Le principal défi que doit relever le Bureau de CASWANAME, et le HCR en général, est celui de conflits prolongés alliés à des réfugiés fatigués, des pays hôtes fatigués, des donateurs fatigués et une Organisation des Nations Unies fatiguée. Ces défis révèlent les trois principales questions sur lesquelles toute stratégie doit s'articuler :
 - Comment pouvons-nous trouver des solutions durables en l'absence de toute autre solution politique ?
 - Comment pouvons nous continuer à protéger les réfugiés dans un environnement qui se dégrade et en l'absence d'institutions chargées de l'asile ?
 - De quels partenariats avons-nous besoin pour garantir la couverture des besoins minima des réfugiés dans un environnement financier qui se réduit comme une peau de chagrin ?

B. Promotion de solutions politiques et de la prévention du conflit comme condition préalable à la recherche de solutions durables

5. L'absence de solutions politiques dans un certain nombre de conflits non réglés dans la région a eu une grave incidence sur la situation des réfugiés et des demandeurs d'asile dans l'ensemble de la région et, au-delà, représente un obstacle majeur dans la recherche de solutions durables. L'Afghanistan, l'Iraq, le Sahara occidental, les Kurdes de Turquie, les Palestiniens et les facteurs déstabilisateurs en Asie centrale,

représentent des situations qui nécessitent une solution internationale. Le HCR peut devenir, avec d'autres parties, un chantre de la solution politique et de la résolution des conflits. Le HCR doit rechercher la coopération d'organisations régionales afin de faciliter les rencontres et le dialogue entre les parties au conflit. Par exemple :

- Les sanctions imposées par les Nations Unies à l'Iraq constituent l'une des principales raisons de l'exode depuis l'Iraq, si ce n'est la raison principale. La situation actuelle, qui a vu les conditions socio-économiques se dégrader dans de nombreux secteurs, jusqu'au bord de l'effondrement, suscite une inquiétude quant à l'éventualité de mouvements de populations plus importants à l'extérieur du pays. Cet exode a engendré une augmentation des mouvements de population depuis la région vers l'Europe occidentale et au-delà.
- De nouvelles sanctions imposées à l'Afghanistan ont exacerbé une situation de grave sécheresse, d'affrontements, de conditions climatiques extrêmes et de mécanismes de réponse épuisés. Plus de 500 000 personnes ont été déplacées à l'intérieur de l'Afghanistan et des dizaines de milliers d'autres franchissent les frontières vers le Pakistan et l'Iran qui ne veulent plus ou ne peuvent plus leur offrir une hospitalité illimitée. Le HCR doit s'intégrer dans une opération de secours interinstitutions immédiate en Afghanistan et plaider pour un processus de paix dans le pays tout en fournissant une protection et une assistance dans les pays d'asile.
- Si le plan de règlement au Sahara occidental ne sort pas de l'impasse, le HCR ne pourra pas faire avancer son plan de rapatriement des réfugiés sahraouis. Le HCR est obligé dans ces circonstances de poursuivre un programme d'assistance aux réfugiés sahraouis en Algérie.
- Bien que le HCR ne soit pas responsable des réfugiés palestiniens, dans le domaine d'opérations de l'UNWRA, il doit surveiller l'évolution de cette situation et mettre à jour sa politique concernant les Palestiniens. Il est également possible que la poursuite des affrontements au Moyen-Orient engendre de nouveaux déplacements de population dans la région.

C. Création et renforcement de l'institution de l'asile dans la région

6. Dans toute la région, l'accent est mis sur la promotion de l'adhésion aux instruments internationaux relatifs aux réfugiés, à la promotion du droit des réfugiés ainsi qu'à l'augmentation de la capacité des Etats à mettre en oeuvre les instruments internationaux et régionaux concernant les réfugiés. Par exemple :

- En Afrique du Nord, le renforcement de notre présence fera avancer le droit des réfugiés et facilitera les procédures de protection des gouvernements et des autres partenaires.
- Au Yémen, le HCR fournira un appui au Comité national des réfugiés qui vient d'être établi dans le domaine des procédures de détermination de statut.

- Dans les pays du Golfe et au Moyen-Orient, les activités de promotion se poursuivront pour parvenir à une adhésion à la Convention et au Protocole en mettant l'accent sur l'élaboration d'une législation nationale pour ceux qui ont déjà signé afin de refléter les valeurs et les principes régionaux traditionnels conformément aux normes de la protection internationale.
- Quatre des cinq pays d'Asie centrale ont désormais adhéré à la Convention de 1951. Il convient de faire fond du travail des années passées pour veiller à ce que la problématique des réfugiés, qui est relativement nouvelle en Asie centrale, soit traitée comme il convient. Cela est particulièrement important à la lumière des préoccupations en matière de sécurité largement répandues dans la région et qui peuvent avoir un effet néfaste sur la réceptivité des Etats en matière de réfugiés.

D. Edification de partenariats

7. Le Bureau CASWANAME continue à nouer des partenariats avec la Société civile et d'autres organisations dans la région afin de promouvoir les questions de réfugiés. Des contacts sont pris avec un grand nombre de fondations arabes afin d'accroître la collaboration avec le HCR sur les questions de réfugiés, y compris les projets de financement dans des domaines spécifiques (par exemple en faveur des femmes et des enfants réfugiés). En 2000, un mémorandum d'accord a été signé avec la Ligue des Etats arabes afin de permettre un renforcement de la coopération et d'ouvrir de nouvelles possibilités pour des actions conjointes dans la région. L'édification de partenariats est la pierre angulaire de la stratégie du Bureau CASWANAME et continuera de susciter l'attention la plus soutenue. A la fin de l'an 2000, une réunion de PARinAC, y compris des consultations extérieures concernant la protection, s'est tenue concernant l'Afrique du Nord et le Moyen-Orient. Au début de cette année, une réunion de PARinAC pour l'Asie centrale a été organisée. Il est question de faire la même chose en Asie du Sud-Ouest en 2001. Chacune de ces réunions a constitué un jalon précieux dans l'établissement de relations avec les ONG de la région.

E. Femmes et enfants réfugiés

8. Alors qu'il reste beaucoup à faire en la matière, des progrès importants ont été accomplis au cours de l'année écoulée afin de veiller à ce que les besoins de protection des femmes et des enfants réfugiés soient pris en compte. Les besoins de protection, y compris les procédures de recherche de famille, les besoins de réinstallation et d'assistance des femmes et des enfants réfugiés font désormais partie des procédures standard pour les réfugiés urbains. Toutefois, les besoins d'assistance des femmes et les besoins des enfants en matière d'enseignement primaire ne peuvent pas toujours être satisfaits en raison de restrictions financières. Il n'est pas possible d'intégrer les questions relatives aux femmes et aux enfants réfugiés tout en élaborant des projets spécifiques pour couvrir leurs besoins lorsque le financement n'est pas au rendez-vous.

9. Les résultats des prochaines études concernant les activités du HCR en faveur des femmes et des enfants, qui comprennent une évaluation de l'efficacité et de l'impact de la politique générale et des principes directeurs sur les activités des réfugiés afghans au Pakistan, sont très attendus afin que le CASWANAME puisse en tirer les leçons dans son action dans les camps, soit pour combler les lacunes, soit pour copier

des éléments à succès ailleurs. Au Pakistan, la problématique des enfants et des femmes réfugiés est intégrée dans les programmes de participation et de développement communautaire en faveur des réfugiés afghans.

F. Solutions durables

10. Le rapatriement a été entravé par l'absence de solutions politiques dans un certain nombre de conflits sans solutions dans la région. Le HCR a toutefois appuyé les demandes de rapatriement spontané dans l'ensemble de la région. Plus de 200 000 réfugiés sont rentrés chez eux en l'an 2000.

11. La réinstallation n'a pas gagné d'importance mais constitue une part importante de la stratégie de protection dans la région. Elle représente un investissement important en matière de temps, souvent au détriment d'autres questions de protection, y compris les activités pour la recherche de solutions durables. Le CASWANAME n'estime pas avoir atteint un équilibre entre les activités de réinstallation et les autres activités de protection. Ce sera un objectif important pour les mois à venir.

G. Préparation aux situations d'urgence

12. Les crises liées aux conflits sans solution dans la région peuvent conduire à tout moment à un important mouvement de population. Le mouvement le plus récent mais en aucun cas le seul au cours de l'année écoulée s'est produit au Pakistan avec l'arrivée récente d'environ 170 000 Afghans fuyant la famine et les combats. Dans d'autres pays, le conflit menace ce qui engendre des mouvements transfrontaliers qui exigent une réponse d'urgence. Le Bureau CASWANAME, en étroite collaboration avec les services d'appui d'urgence, a des plans pour imprévus et organise une préparation, y compris la formation. Un atelier à l'intention des gestionnaires d'urgence aura lieu en Asie centrale afin de former un personnel russophone, y compris des fonctionnaires gouvernementaux et des agents d'ONG afin de veiller à ce que toute réponse d'urgence dans la région inclue un personnel ayant les compétences linguistiques nécessaires.